Rapport d'activités 2022

Photo : ateliers étude sport printemps 2022

Pays de Fontenay-Vendée

www.fontenayvendee.fr

Communauté de communes

AUCHAY-SUR-VENDÉE • BOURNEAU • DOIX LÈS FONTAINES • FONTENAY-LE-COMTE • FOUSSAIS-PAYRÉ • LE LANGON • LES VELLUIRE-SUR-VENDÉE • L'HERMENAULT • LONGÈVES • L'ORBRIE • MARSAIS-SAINTE-RADEGONDE • MERVENT • MONTREUIL • MOUZEUIL-SAINT-MARTIN • PETOSSE • PISSOTTE • POUILLÉ • SAINT-CYR-DES-GÂTS SAINT-LAURENT-DE-LA-SALLE • SAINT-MARTIN-DE-FRAIGNEAU • SAINT-MARTIN-DES-FONTAINES • SAINT-MICHEL-LE-CLOUCQ • SAINT-VALÉRIEN • SÉRIGNÉ • VOUVANT

Le mot du Président

L'année 2022 est une année de renouveau pour la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée. Notre collectivité a poursuivi ses efforts au service des 36 000 habitants du Pays de Fontenay-Vendée et des structures associations, entreprises, communes qui font battre le cœur de notre territoire.

Le Pays de Fontenay-Vendée est un territoire jeune et dynamique qui développe de nouveaux services à la population et mutualise ses services supports avec la Ville de Fontenay-le-Comte pour davantage d'efficience.

Nous agissons mais il faut aussi le faire-savoir au plus grand nombre. La première information, nous la devons à nos agents, nos élus et nos partenaires qui sont les premiers communicants de notre entité. C'est pourquoi nous avons développé un portail extranet. Notre communication va se poursuivre en 2023 en interne, sur les réseaux sociaux et auprès des médias.

Ces actions contribuent à l'attractivité de notre territoire. La création de l'Agence Vendée Grand sud doit permettre au Pays de Fontenay-Vendée mais aussi à celui de Vendée Sèvre Autise et de La Châtaigneraie d'être encore plus efficace pour attirer de nouveaux talents, de nouvelles entreprises, développer celles déjà installées et favoriser le tourisme en Sud-Vendée.

Ludovic HOCBON
Président de la Communauté
de communes Pays de Fontenay-Vendée

Pays de Fontenay-Vendée

Sommaire

1. LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY-VENDÉE

3 Trois domaines d'intervention
4 Le Conseil communautaire
5 Une équipe au service des habitants

2. RESSOURCES COMMUNAUTAIRES

8 Communication
9 Ressources humaines
10 Finances
11 Commande publique

3. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

14 Économie
16 Tourisme
17 Autorisation du Droit des sols

4. POPULATION ET INSTITUTIONS

20 Enfance-Jeunesse
21 Culture
22 Santé
23 Pôle nautique
24 Sport
25 Aires d'accueil des gens du voyage

5. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

28 Mobilités
29 Habitat
30 Environnement
31 Assainissement
32 Ingénierie territoriale et foncier
33 Système d'information géographique
34 Conseil numérique et France services

6. INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX

37 Travaux et bâtiments
38 Service technique
39 Prévention-Sécurité, Informatique

Dépôt légal : Août 2023 / Directeur de publication : Ludovic HOCBON - Mise en page et rédaction : Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée
Crédits photos-illustrations : Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée, Adobe Stock, Freeik, Ville de Fontenay-le-Comte, Office de tourisme, Mehdi Media

Trois domaines d'intervention

dans une Collectivité engagée pour son territoire

La Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée réunit **25 communes et rassemble plus de 36 000 habitants** au sein d'un même espace de solidarité.

L'action de la Communauté de communes s'étend à de nombreux domaines comme l'habitat, la santé, le social, le sport, la culture, l'environnement et la mobilité... L'ensemble de ses domaines d'intervention sont les suivants :

OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace *(SCoT ...)*
- Développement économique *(Zones d'Activités Économiques, Tourisme ...)*
- Collecte et traitement des déchets *(exercé par le Sycodem)*
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,
- Assainissement des eaux usées

OPTIONNELS

- Protection et mise en valeur de l'environnement (économie d'énergie)
- Politique du logement et du cadre de vie (OPAH, PLH, logements sociaux...)
- Politique de la Ville sur Fontenay-le-Comte
- Voirie d'intérêt communautaire
- Gestion d'équipements culturels et sportifs (Centre Aquatique Océanide, Piste de Karting, cinéma et centre équestre à Fontenay-le-Comte, piscine ludique à L'Hermenault, Base de loisirs à Mervent, 4 salles omnisports : les Alleneaux à Foussais-Payré, Bel-Air à Fontenay-le-Comte, Les Quatre Vents à Montreuil, salle omnisport de L'Hermenault et salle culturelle La Clé des Chants à St Valérien, Ecole Intercommunale de musique et de danse)
- Centre Intercommunal d'Action Sociale (Ehpad - Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes - Les Chaumes à Pissotte et Les Orettes à Vouvant)
- Eau

SUPPLÉMENTAIRES

- Enfance / Jeunesse (Prévention éducation routière et natation, gestion de 8 Accueils de loisirs, organisation de séjours de vacances et séjours courts, de manifestations culturelles et sportives,)
- Service public d'assainissement non collectif (Spanc)
- Entretien des sentiers de randonnées (boucles pédestres, équestres et cyclo)
- Gestion des ressources aquatiques, aide au développement ou à caractère humanitaire...
- Mobilités (Transports publics Fontélys - plateforme de covoiturage)

Le Conseil communautaire

42 conseillers communautaires pour débattre et voter les projets communautaires

10 membres au Bureau

Président

Ludovic HOCBON
Économie et Attractivité du territoire
Maire de FONTENAY-LE-COMTE

1ère vice-présidente

Anne-Marie COULON
Enfance-Jeunesse Santé
Maire de MOUZEUIL-SAINT-MARTIN

2e vice-président

Michel HÉRAUD
Tourisme, Culture et Communication
Conseiller municipal AUCHAY-SUR-VENDÉE

3e vice-président

Lionel PAGEAUD
Prospectives et Mutualisation
Prévention, Sécurité
Instruction du Droit des sols
Maire de DOIX-LÈS- FONTAINES

4e vice-président

Stéphane BOUILLAUD
Environnement
Développement durable Déchets et PCAET
Conseiller municipal FONTENAY-LE-COMTE

5e vice-présidente

Marie-Thérèse FROMAGET
Finances
Ressources humaines
Contractualisations
Maire de MARSAIS-SAINTE-RADÉGONDE

6e vice-président

Michel BIRÉ
SCoT,
Projet de territoire
PLH et OPAH
Conseiller municipal FONTENAY-LE-COMTE

7e vice-président

Laurent DUPAS
Eau
Assainissement et Sport
Maire de LES VELLUIRE-SUR-VENDÉE

8e vice-présidente

Ghislaine LÉGERON
Affaires Sociales et Solidarités
Conseillère municipale FONTENAY-LE-COMTE

9e Vice-Président

Michel SAVINEAU
Voiries, Abords, Travaux, Entretien du Patrimoine
Relations avec le monde agricole
Maire de PISSOTTE

42 conseillers communautaires

AUCHAY-SUR-VENDÉE
Michel HÉRAUD

BOURNEAU
Gérard GUIGNARD

DOIX-LES-FONTAINES
Lionel PAGEAUD
Monique VINET

FONTENAY-LE-COMTE
Ludovic HOCBON
Christelle ROUHAUD
Philippe MIGNET
Ghislaine LÉGERON
Benjamin VERGNAUD
Anne HUETZ
Stéphane BOUILLAUD
Sylvie SAINT-CYR
Sébastien VERDON
Patricia DROUIN
Michel BIRÉ
Christelle TRUDEAU
Matthias LEMOINE
Hugues FOURAGE
Geneviève SEGUY
Jean-Paul MACORPS
Dominique VERHAEGHE-GRILLO

FOUSSAIS-PAYRÉ
Jean-Marie ARNAUDEAU

LE LANGON
Alain BIENVENU

L'HERMENAULT
Yves GERMAIN

LES VELLUIRE-SUR-VENDÉE
Laurent DUPAS

LONGÈVES
Roger MAROT

L'ORBRIE
Noëlla LUCAS

MARSAIS-STE-RADÉGONDE
Marie-Thérèse FROMAGET

MERVENT
Joël BOBINEAU

MONTREUIL
Daniel RIDEAUD

MOUZEUIL-ST-MARTIN
Anne-Marie COULON

PÉTOSSE
Yves-Marie BOUCHER

PISSOTTE
Michel SAVINEAU

POUILLÉ
Dominique MAZOUÉ

ST-CYR-DES-GÂTS
Francis RIVIERE

ST-LAURENT DE LA SALLE
Sébastien ROY

ST-MARTIN-DE-FRAIGNEAU
Michel POUZET

ST-MARTIN DES FONTAINES
Philippe HERNANDEZ

ST-MICHEL-LE-CLOUCQ
Francis GUILLON

SAINT-VALÉRIEN
Cécile BOUCHER

SÉRIGNÉ
Yves BAUDRY

VOUVANT
Gilles BERLAND

Une équipe au service des habitants

4 pôles, 134 agents

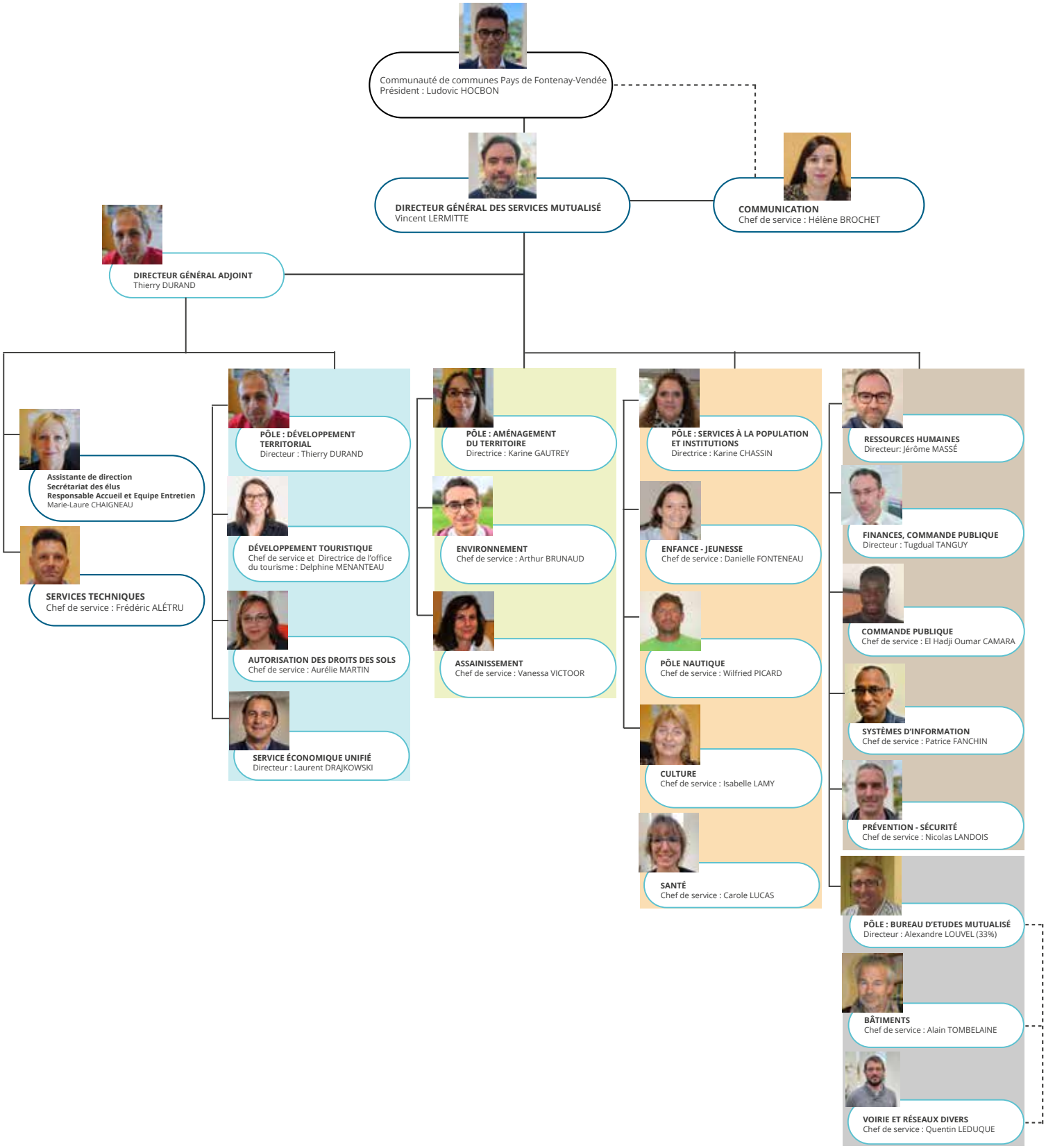

Ressources communautaires

Communication
Ressources humaines
Finances
Commande publique

Accompagner les agents au quotidien

L'année 2022 a permis aux services ressources de développer leurs projets.

La communication poursuit sa montée en puissance avec le déploiement d'un outil numérique : la création d'une plateforme commune aux agents et aux élus : l'extranet. La communication interne, c'est aussi un kit de communication à destination des nouveaux agents. La communication externe doit permettre de valoriser les actions portées par le Pays de Fontenay-Vendée sur le territoire via la signalétique évènementielle.

Les Ressources humaines ont mis en place une plateforme commune pour tous les services et déployé le Comité social territorial (CST), structure qui, depuis le 1er janvier 2023, remplace le comité technique et le Comité d'Hygiène de sécurité.
La formation des agents reste une priorité pour développer les compétences des agnts de la communauté de communes.

Concernant les finances, l'année 2022 a été synonyme de changements avec la mise en place de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et le passage au nouveau référentiel budgétaire et comptable.

Enfin, la commande publique a quant à elle poursuivi son action au service des projets du mandat en lançant plusieurs marchés stratégiques.

Communication

Au service de tous : agents, élus, habitants,... !

SITE INTERNET

85 678 visites

+ 23,7 %

Pages les plus vues

> Centre aquatique Océanide

> Accueils de loisirs

> Base de loisirs

PAGE FACEBOOK

194 publications (172 en 2021)

1 805 abonnés + 35%

6 617 visites + *26 %*

Poursuivant la mise en œuvre des actions inscrites à son plan de développement, le service communication a renforcé ses axes de communication interne et externe en 2022.

Concernant la communication interne, deux outils ont été créés et mis en service : le site extranet et le livret d'accueil des agents. Concernant la communication externe, l'accent a été mis sur l'acquisition de structures (2 arches gonflables et 2 voiles) pour une meilleure visibilité de la collectivité lors des évènementiels.

De nouveaux outils pour mieux informer les agents

Démarré à l'automne 2021, le projet de site extranet a vu le jour au printemps 2022. Agents, secrétaires de mairies et partenaires de la Maison de l'Entreprise et du Territoire y ont dorénavant accès. Chacun peut y trouver une présentation de la Communauté de communes, des modèles de documents ou des comptes-rendus de réunion. La rubrique « Actualités » donne des informations régulières sur l'intercommunalité et remplace la newsletter InfoCom. Un annuaire des agents communautaires et des secrétaires de mairies ainsi qu'un module de réservation des véhicules, salles et matériels communautaires viennent compléter cette offre.

Quant aux nouveaux agents, le « kit communication » remis à leur arrivée comprend désormais un livret d'accueil commun aux agents de la Ville de Fontenay-le-Comte et de la Communauté de communes.

L'automne a été ponctué par le départ de la responsable de service laissant place aux actions habituelles jusqu'à l'arrivée d'un nouveau responsable en janvier 2023.

Projets 2023

Du renouveau pour le service communication

Le recrutement d'un nouveau responsable permettra d'avoir une analyse du territoire et du contexte communautaire pour définir les axes principaux à développer. La rédaction et la présentation d'un plan de communication pour la période 2023 – 2026 concrétiseront l'analyse préalablement réalisée.

Avec pour objectif de s'adresser aux habitants, aux usagers, aux jeunes mais aussi aux acteurs économiques et touristiques, ce plan stratégique sera une véritable feuille de route des futures actions de communication.

Ressources humaines*

Un accompagnement quotidien des agents dans leur activité professionnelle

LES CHIFFRES CLÉS 2022

152 agents

dont 59 % de femmes et 41 % d'hommes

13 départs

dont 4 retraités

13 recrutements

> 4 femmes et 9 hommes

> 8 contractuels :

117 actions de formation soit

388 jours de formation

au total pour 102 agents

2022, une organisation du service Ressources humaines mutualisé avec une élue référente, Marie-Thérèse Fromaget et une équipe de 8 agents au service de la collectivité.

Une mutualisation/harmonisation affinée entre la Communauté de communes et la Ville de Fontenay-le-Comte

Une plateforme commune pour tous les services

Déploiement de Pl@net RH à l'ensemble des services. Toutes les fiches de postes de nos collaborateurs ont été réalisées et servent maintenant de base d'échanges lors de l'entretien annuel.

Création du Comité social territorial

En décembre 2022 ont été élus pour 4 ans les représentants du personnel. Négocié avec les partenaires en place pour les années 2022/2026 il a été acté la création d'un Comité social territorial (CST) commun CCPFV et Ville. Il est composé pour le collège agents de 6 élus CFDT et 4 élus Sud (5 titulaires et 5 suppléants). Le collège représentant la collectivité est composé de 10 élus. Le CST est présidé par Ludovic HOCBON qui est assisté de 2 vice-présidentes, Mme FROMAGET et Mme DROUIN.

La Communauté de communes a initié l'organisation de formations mutualisées pour les agents de la Communauté de communes et de 21 Communes membres et voisines à notre territoire. Au total, en 2023, 135 agents ont été formés sur des thèmes tels que : « La gestion et la prévention des conflits et de l'agressivité dans la relation à l'usager » et « L'entretien des locaux & techniques de nettoyage ».

Projets 2023

Trois actions majeures à mettre en place

> **Déploiement de la communication** Pl@net RH en lien avec les services communication et mise en place du module recrutement

> **Lancement du programme de formation management** pour tous les managers avec le déroulement d'un séminaire commun axé sur le plan de formation et les besoins des managers.

> **Harmonisation RH de la gestion de temps** et étude pour l'acquisition d'un logiciel en lien avec le service informatique.

* Service mutualisé avec la Ville de Fontenay-le-Comte : dans ce rapport d'activités, seules les actions concernant la Communauté de communes sont retranscrites.

Finances*

Une année de changements

LES CHIFFRES CLÉS 2022

7 budgets

22,9 M€ de dépenses [1]

5 261 mandats émis [1]

1 986 titres émis [1]

10,1 M€ d'endettement [1]

0,9 an de capacité de désendettement [2]

L'année 2022 a été l'occasion de mettre en place la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

La CLECT, c'est quoi ?

La CLECT est **une instance qui a pour vocation d'évaluer les charges transférées des communes vers la communauté de communes**, de formaliser ces évaluations dans un rapport qui est alors soumis aux conseils municipaux. Ces charges sont alors retenues sur le reversement de fiscalité existant entre la communauté de communes et les communes.

La première réunion a donc conduit à mettre en place le président et le vice-président de l'instance, à arrêter un règlement intérieur et à évaluer le transfert de l'école de musique et de manière provisoire, le transfert de la mobilité.

La CLECT s'est de nouveau réunie à la fin de l'année 2022, pour l'**évaluation de la mobilité** et à titre d'information, une présentation de **bilan financiers des services mutualisés.**

La commission intercommunale des impôts directs (CIID) a également été amenée à se réunir suite aux propositions de modifications réalisées par la commission départementale des **valeurs locatives concernant les locaux professionnels**.

Mise en application du nouveau référentiel budgétaire et comptable

En 2021, la communauté de communes a acté le passage au référentiel budgétaire et comptable M57 pour le 1er janvier 2023. L'année 2022 a donc été consacrée à la phase opérationnelle pour que cela puisse être effectif pour le vote du budget primitif de 2023.

EN 2022, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A DÉPENSÉ 630 € PAR HABITANT :

- **141 €** Aménagement et service urbain, environnement
- **131 €** Services généraux, administrations publiques locales
- **111 €** Action économique
- **88 €** Assainissement collectif et non collectif
- **73 €** Sport et jeunesse
- **27 €** Intervention sociale, santé
- **25 €** Culture
- **19 €** Logement
- **14 €** Sécurité et salubrité publique
- **1 €** Enseignement et formation

* Service mutualisé avec la ville de Fontenay-le-Comte : dans ce rapport d'activités, seules les actions concernant la Communauté de communes sont retranscrites.

(1) Ensemble des budgets
(2) Hors budgets assainissement et zones économiques

Commande publique*

Un service support pour des projets durables

Dans l'exercice de ses missions classiques le service de la commande publique en tant que service support :

- Assiste tous les services de la collectivité dans la définition des besoins ;
- Est un appui juridique sur les questions liées à la commande publique ;
- Rédige des pièces administratives du dossier de consultation des entreprises en lien avec le service acheteur ;
- Gère les procédures de passation et le suivi d'exécution administrative et financière des marchés.

En collaboration avec les services acheteurs, porteurs des projets, le service de la commande publique a assuré la sécurisation juridique des procédures de publicité et de mise en concurrence afin de garantir le respect des grands principes de la commande publique. Les projets phares du mandat qui étaient en phase étude les années précédentes prennent une dimension plus concrète en 2022 avec le lancement des marchés suivants.
Parmi ces grands projets nous pouvons citer :

- Le recrutement du maître d'œuvre pour « La création du Pôle intercommunal de Culture et de Jeunesse ». Le lancement du marché de travaux est prévu à l'automne 2023 ;
- Choix du concessionnaire de service public pour le financement, la conception, la construction, l'entretien et l'exploitation d'un Crématorium sur le territoire de la Communauté de communes Pays de Fontenay Vendée.

Autres grandes opérations en termes d'étendue et de montant réalisées pour assurer la continuité du service public :

- Renouvellement du marché de Transport public urbain Fontelys ;
- Travaux d'extension de la maison de santé de l'Hermenault ;
- Extension de la station d'épuration commune des Velluire sur Vendée...

Nature des marchés

- 6 Marchés de travaux
- 8 Marchés de fournitures et services
- 5 Marchés de prestations intellectuelles

Types de procédures

- 33 Procédures sans publicité ni mise en concurrence
- 7 Procédures entre 25 000 € HT et 40 000 € HT
- 12 Procédures supérieures à 40 000 € HT

Projets 2023

Aspirer à une commande publique plus responsable !

Face aux enjeux et préoccupations de développement durable dans ses dimensions écologiques, sociales et économiques, la commande publique est, au fil des ans, un levier important pour la promotion d'une commande publique responsable.

Des réalisations salutaires sont faites par le biais du marché de Restauration scolaire suivant la loi Egalim qui impose à la restauration collective publique d'offrir, à compter de 2022, au moins 50 % de produits durables ou de qualité dont minimum 20 % de produits Bio. On peut citer également comme succès « l'acquisition » d'un bus GNV parmi les deux bus qui assurent le transport public Fontelys.

Pour 2023, l'objectif est de continuer à sensibiliser les services acheteurs pour une intégration plus importante de mesures de développement durable dans les marchés publics conformément aux nouvelles recommandations de la loi Agec et de la loi Climat et Résilience.

* Service mutualisé avec la Ville de Fontenay-le-Comte : dans ce rapport d'activités, seules les actions concernant la Communauté de communes sont retranscrites.

Développement territorial

Économie
Tourisme
Autorisation du Droit des sols

Un développement territorial en constante évolution

Le service économique a poursuivi son évolution avec le service unifié « Entreprendre en Sud Vendée » toujours inscrit dans le dispositif d'accompagnement des entreprises et de suivi des besoins.

De plus, le projet phare de l'année 2023, la préparation pour la mise en place d'une Agence d'Attractivité a permis d'affirmer cette dynamique déjà impulsée entre les territoires du Pays de Fontenay-Vendée et de Vendée Sèvre Autise.

Au niveau du développement touristique, les offices de tourisme ont noté une nette augmentation du nombre des visiteurs avec + 25 %. Par ailleurs, suite à une enquête réalisée auprès des hébergeurs touristiques, un programme d'accompagnement adapté leur a été proposé et leur a permis d'affiner leur stratégie.

Enfin, l'unité d'Autorisation du Droit des sols a fait bénéficier de ses services à 44 communes et a été marquée par le déploiement d'un Guichet numérique permettant de dématérialiser les autorisations d'urbanisme.

Économie

Un accompagnement de proximité des entreprises et une vision durable du développement du territoire.

LES CHIFFRES CLÉS 2022

Plus de **60** contacts d'entreprises pour des recherches de terrains / bâtiments à la vente ou la location.

16 hectares de foncier vendus pour des implantations d'entreprises.

120 contacts effectués (orientation vers les partenaires, informations sur les dispositifs, conseil ...) dont 15 visites d'entreprise. Répartition du suivi : 70 % CCPFV et 30 % CCVSA

Dispositif d'accompagnement des entreprises, le fond Vendée relance :

- **Pays de Fontenay-Vendée** : Mat-Api, fabricant et distributeur de matériel d'apiculture > 10 000 €.
- **Vendée Sèvre Autise** : Robin diffusion, caviste > 10 000 € Vincendeau agencement, menuiserie > 10 000 €

Initiative Vendée terres et littoral :
22 entreprises accompagnées pour CCPFV et 10 pour CCVSA.
Montant des prêts accordés :

> 320 000 € pour CCPFV
> et 104 000 € pour CCVSA

Une année 2022 marquée par une situation économique dégradée en raison du conflit ukrainien, des ruptures d'approvisionnement, du coût de l'énergie mais aussi de l'augmentation du prix des matières premières mais qui a permis aux élus du territoire ainsi qu'au service économique unifié d'encore mieux accompagner les entreprises et les porteurs de projets en tenant compte de leur situation.

2022 a aussi vu la montée en compétence d'Entreprendre en Sud-Vendée au travers de la promotion foncière et le développement économique.

La présentation de nombreux projets d'implantation a permis d'animer l'attractivité du territoire et renforcer l'impact des actions de développement économique.

L'objectif pour le territoire unifié est de poursuivre la dynamique impulsée avec la création du service Entreprendre en Sud-Vendée et de renforcer la collaboration entre les acteurs économiques et touristiques des trois territoires.

Une gouvernance partagée au sein de l'agence d'attractivité

La désignation de Ludovic Hocbon, président du Pays de Fontenay Vendée comme président-directeur général ainsi que celle de 3 vice-présidents issus des 3 territoires rassemblés, Annie Rineau pour le Tourisme, Yvon Gourmaud pour le développement économique et Michel Héraud pour le marketing territorial est un signe fort de la volonté de tout un territoire de travailler ensemble pour le développement du Sud-Vendée.

Projets 2023

Construction de la Société publique locale (SPL) Vendée Grand Sud

L'accord de la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie de rejoindre la construction de l'agence d'attractivité au mois de septembre, le vote des statuts par les 3 Communautés de communes ainsi que la convention d'objectifs ratifiée par les Conseils communautaires ont pu permettre la création de l'agence d'attractivité au 1er janvier 2023.

Cette agence d'attractivité poursuivra sa construction (statuts, équipes, projet...) au cours de l'année 2023 pour être pleinement opérationnelle au 1er janvier 2024.

Tourisme

Un bilan de saison touristique positif

Chiffres clés

30 000 visiteurs accueillis dans les Offices de Tourisme de Fontenay-le-Comte, Vouvant et Mervent.
Une fréquentation en léger recul mais une augmentation du nombre de « visiteurs en ligne » qui recherchent de plus en plus d'informations en amont du séjour :

+ 4 % du trafic sur le site internet de l'Office de Tourisme // 2021 et + 18 % // 2020.

150 000 nuitées enregistrées auprès des hébergements déclarés sur le territoire, + 17 % // à 2021.

Augmentation du chiffre d'affaires de l'Office de Tourisme de 29 % (153 783.15€ en 2022 et 118 849.94 € en 2021).

Les nouveautés 2022

Pour la troisième année consécutive, l'Office de Tourisme propose aux visiteurs de suivre les traces des Fontenautes.

En 2022, une nouvelle expérience a été lancée à Vouvant « Il faut sauver la Tour Mélusine ». Au cours de cette balade virtuelle, les visiteurs sont propulsés en 1242, pour une aventure stupéfiante où il en va de la défense du château de Vouvant (252 lancements du 10 juillet au 10 novembre. Taux de satisfaction de 96,55%).

Dispositif d'accompagnement des évènementiels

21 dossiers ont été étudiés par le Comité d'instruction au titre des évènements de portée locale (29 910 €), 7 dossiers non éligibles. 1 dossier étudié au titre de l'accompagnement des évènements de portée nationale (30 000 €).

Le dispositif a fait l'objet de quelques modifications dans le cadre du traitement des demandes et des critères d'attribution pour l'année 2023, dans l'attente d'une réflexion plus globale avec l'ensemble des services concernés (sport, tourisme, culture, environnement) courant 2023, pour une mise en œuvre 2024.

Taxe de séjour

Augmentation du montant de la taxe de séjour 2021/2022 de 19,42 %.

102 448 € en 2021 et 122 347 € en 2022.

Projets 2023

Une nouvelle structure pour le tourisme en Sud-Vendée

L'Agence d'attractivité Vendée Grand Sud, créée au 1er janvier 2023, regroupe trois Communautés de communes (Pays de Fontenay Vendée, Vendée Sèvre Autise, Pays de La Châtaigneraie), autour de l'économie, du tourisme et du marketing territorial.

Les Offices de tourisme intégreront cette structure le 1er janvier 2024. Quelques actions ont déjà été déployées à cette échelle : magazine de destination, carte touristique (en partenariat avec l'Office de Tourisme Sud Vendée Littoral), bourse aux documents, Journées à destination des pros du tourisme ...

Autorisation du Droit des Sols (ADS)

Un service unifié pour 44 communes

ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

> **Déploiement de l'outil GNAU** (guichet numérique des autorisations d'urbanisme), vidéos d'autoformation

> **Mise à jour de la convention de répartition des missions :** attribution des nouvelles missions sur la gestion des dossiers dématérialisés.

> **Modification du périmètre d'instruction au 1er janvier 2023**, anticiper la création de la commune nouvelle de Terval (fusion de La Tardière, Breuil Barret, La Chapelle aux Lys)

L'activité du service est composée de :

- **l'instruction** pour une analyse technique et règlementaire des dossiers et la production de propositions de réponses aux mairies.

- **l'accueil** pour les renseignements physiques et téléphoniques des pétitionnaires, agents et élus des communes.

44 communes bénéficient de ce service et ont signé une convention qui fixe l'organisation, les finances et les responsabilités respectives. L'instruction est ainsi réalisée par le service ADS, la mairie reste le guichet unique et les maires « l'autorité compétente » pour délivrer les ADS.

En 2022, le service ADS unifié (Pays de Fontenay-Vendée, Vendée Sèvre Autise et Pays de la Châtaigneraie) a instruit 2 778 dossiers dont 1 575 pour les 21 communes concernées du Pays de Fontenay-Vendée. Un comité de suivi annuel permet d'optimiser le service rendu.

Par ailleurs, face à la forte hausse des instructions, le service s'est renforcé d'un agent instructeur qui rejoint une secrétaire, quatre instructrices et une responsable de service. Le service et les communes adhérentes utilisent le même logiciel-métier Oxalis et l'hébergement des données est externalisé.

Dématérialisation des demandes des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, toutes les communes reçoivent les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme,...) par voie dématérialisée. Les communes ayant conventionné avec l'unité ADS, le service instructeur a déployé un téléservice, le Gnau pour le dépôt et l'instruction dématérialisés. La saisine par voie électronique et les conditions générales d'utilisation ont été mises en œuvre en amont. Sa mise en œuvre et son déploiement sont progressifs en 2022. Le dépôt papier est toujours possible.

Projets 2023

Les principaux projets du service d'Autorisation du Droit des Sols (ADS)

> Modification du périmètre d'instruction au 01/01/23.

> Étendre le déploiement du guichet numérique et l'instruction dématérialisée des ADS .

Population et institutions

Enfance-Jeunesse
Culture
Pôle nautique
Santé
Sport
Aire d'accueil des gens du voyage

Des services pour répondre aux besoins de la population !

En 2022, le pôle services à la population continue à proposer des services de qualité répondant au mieux aux besoins de la population du territoire.

Le Relais Petite Enfance Itinérant a pu proposer des activités sur l'ensemble du territoire auprès des assistants maternels et des familles ainsi que des animations pour les enfants ;

L'équipe de l'éducation routière a poursuivi son programme d'intervention dans les écoles pour sensibiliser et former nos jeunes aux règles routières ;

Les équipes d'animation ont continué à nous concocter des programmes en or dans nos accueils de loisirs et plus d'une dizaine de séjours ;

L'équipe culture nous a permis de nous évader via des animations dans les communes avec le festival « Rendez-vous contes » et « Les Ricochets en territoire », Une École de musique et de danse (EIMD) qui se développe et s'ouvre sur l'ensemble du territoire ;

Des piscines et des salles de sports qui nous ont permis de garder la forme ;

Enfance-Jeunesse

Des services de plus en plus fréquentés !

LES JOURNÉES DE LA PETITE ENFANCE ONT FAIT LE PLEIN !

600 participants
15 communes
31 partenaires

Les services à la population du Pays de Vendée ont œuvré à l'organisation et à l'animation de ces journées : matinée d'éveil du RPE, actions autour de la lecture, bébé nageurs, animations dans les accueils de loisirs, ateliers parents-enfants par l'EIMD, attache en voiture par la prévention routière,... Ces actions ont été menées du 19 au 29 octobre 2022.

Cette action est inscrite dans la Convention territoriale globale signée avec la Caisse d'allocations familiales (Caf) pour la période 2020-2024.

Les huit accueils de loisirs sans hébergement

Les augmentations d'effectifs constatées au 2nd semestre 2021 ont été confirmées sur l'année 2022 pour l'ensemble des accueils de loisirs hormis pour le secteur pré-ados. Ainsi, 234 572 heures ont été réalisées soit une augmentation de près de 17 % par rapport à l'année précédente. L'année a été marquée également par l'allègement des protocoles sanitaires mis en place depuis 2 années et permettant ainsi un taux de remplissage plus élevé.

L'éducation routière

Les éducateurs sont intervenus dans 36 écoles primaires du territoire, 3 collèges de Fontenay-le-Comte (élèves de 5e), et au sein des 2 Instituts médico-éducatifs de Fontenay-le-Comte. Cela représente 2614 élèves au total pour l'année scolaire 2021/2022. Tout au long de l'année des séances théoriques et pratiques sont organisées au sein de chaque classe. En juin de chaque année, a lieu l'aboutissement de tout cet apprentissage lors d'une rencontre au niveau communautaire entre les enfants de chaque école, avant la rencontre départementale, finale organisée par l'Association de Prévention routière.

Le Relais petite enfance

Le RPEI accompagne les parents dans leur parcours de recherche de mode d'accueil, dans leur rôle de particulier employeur et itinère sur 13 communes du territoire. Ainsi 49 assistants maternels et 152 enfants ont participé aux 76 matinées rencontres proposées. Le RPEI a également proposé un spectacle, différentes sorties : pique-nique, au centre aquatique Océanide, à l'atelier chocolat à Foussais-Payré et avec des intervenants comme le Yoga, la musique et le mouvement.

Projets 2023

La fusion des relais petite enfance (RPEI)

Pour permettre une meilleure lisibilité de l'offre de mode d'accueil auprès de la population, les élus communautaires et municipaux fontenaisiens ont décidé du rapprochement des deux relais petite enfance existants sur le territoire en créant un seul relais. Cette structure unique sera gérée par la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée au 1er janvier 2023.

Culture

Le développement continue sur le territoire

LA LECTURE PUBLIQUE EN PAYS DE FONTENAY-VENDÉE

Une étude a été menée en partenariat avec les équipes des bibliothèques et les élus pour dresser un diagnostic de l'offre en matière de lecture publique sur le territoire.

Ces conclusions ont conduit la collectivité à s'engager dans un Contrat territoire lecture (CTL), convention de 3 ans avec le ministère de la Culture, qui va permettre de développer de façon cohérente le service de lecture publique sur le Pays de Fontenay-Vendée en coordonnant un réseau des 15 bibliothèques existantes sur le territoire.

École intercommunale de Musique et de Danse

La rentrée 2022 a vu la progression du nombre d'enfants des communes rurales. À noter la proposition de 2 nouveaux ateliers décentralisés à Bourneau, Mouzeuil-Saint-Martin et Saint-Martin de Fraigneau. L'ouverture de l'EIMD sur le territoire reste une priorité : des moments musicaux dans les communes, des soirées découvertes en bibliothèque, des interventions scolaires autour notamment du Steeldrum, à Vouvant et Longèves et sur l'année 22-23, 30 projets menés en classe dans 19 communes. 2022 : finalisation du programme de rénovation de l'ancien collège Viète et recrutement d'un architecte (Quéré-Jouan)

Rendez-vous conte ! Première

En février, première édition d'un festival autour du conte et des Arts de la Parole. Concocté par Jérôme Aubineau, ce festival organisé conjointement par les services culture Ville et Communauté de Communes, a su trouver son public.

3 communes ont accueilli un spectacle : Olivier de Robert, conteur ariégeois plein d'humour a conquis le public de Vouvant ; Cécile Bergame, pour les tout-petits, à Pissotte ; Thierry Bénéteau à Saint-Valérien pour les enfants à partir de 7 ans. Le public a répondu présent à cette nouvelle proposition et s'est bien déplacé sur le territoire.

Les Ricochets en territoire

L'aventure s'est poursuivie en 2022 avec 3 communes Bourneau lors de la fête médiévale : les Sanglés, un spectacle aérien burlesque donné devant le château. Doix-les-Fontaines à l'occasion de la fête communale ; la Méthode Urbain, spectacle de mentalisme, et Lughna, spectacle de feu ; L'Orbrie, à l'occasion de la fête du Parc : Verso, duo acrobatique et la Méthode Fawley, duo burlesque. Chaque date a rassemblé 500 à 600 personnes !

Projets 2023

École Intercommunale de Musique et de Danse

> Poursuite de l'ouverture sur le territoire par des actions ponctuelles ou des ateliers décentralisés
> Finalisation du projet de rénovation (APS, APD et consultation des entreprises)

Projet culturel de territoire

> 2e édition de Rendez-Vous contes !
> Poursuite des Ricochets en territoire sur 3 communes.
> Construction et coordination d'un réseau des bibliothèques.

Santé

Agir pour la santé des habitants du territoire avec le Contrat local de Santé (CLS).

MISSIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Agir en faveur de :

> l'installation de professionnels de santé,
> l'accès aux droits et à la santé,
> la prévention santé.

Pour favoriser l'accès à la santé pour tous, le CLS distribue auprès de la population l'Actu Santé ; un journal de 4 pages, pour sensibiliser sur les ressources existantes, sur la prévention et sur les actions à un échelon local.

Face à une baisse signifiante de la démographie médicale sur notre territoire, l'attractivité reste un enjeu prioritaire afin d'offrir à la population des soins primordiaux pour leur santé et leur bien-être.

Favoriser l'installation des professionnels de santé

Les aides financières et le maillage des maisons de santé devraient contribuer à encourager des installations et réduire cette inégalité d'accès aux soins.

Ainsi, en plus de la Maison de Santé intercommunale située dans le quartier prioritaire de Fontenay-le-Comte, la collectivité a acquis la Maison de Santé pluriprofessionnelle de L'Hermenault. Dans cette logique d'accueil attractif, un hébergement sous forme de co-location de 3 chambres est désormais proposé principalement pour les internes en médecine, afin de favoriser la découverte du territoire et développer les terrains de stage. Des soirées sont également organisées.

Favoriser l'accès aux droits et à la santé

Le CLS a amorcé la création d'un guide d'orientation intuitif recensant les missions et les informations utiles sur les services du territoire, afin de permettre une orientation adaptée via une meilleure connaissance des dispositifs et institutions par les acteurs de proximité (secrétaire, élu, bénévole...) et ainsi éviter les ruptures de parcours pour l'usager.

Favoriser la prévention santé

Le CLS a mené des actions de sensibilisation sur l'accompagnement de son ado avec une conférence et un livret, sur le Bien-Vieillir avec des ateliers, des marches santé et la Semaine Bleue, sur l'arrêt du tabac grâce à un stand de prévention, sur la vaccination...

Projets 2023

Maintien et accueil de nouveaux praticiens de santé, une priorité

Le Contrat Local de Santé reste mobilisé activement pour l'accueil de nouveaux praticiens de santé ainsi que des étudiants en santé. Pour favoriser ces installations, la Communauté de communes projette l'extension de la Maison de Santé de L'Hermenault prévue pour juillet 2023 ainsi que sur la construction de la Maison de Santé Simone Veil située à proximité du Pôle Santé Sud Vendée. Les réflexions sur le salariat en médecine générale seront également poursuivies.

Des actions seront maintenues ou mises en place pour favoriser la prévention telles que le développement d'une Maison et d'une offre Sport Santé, la dynamisation de la plateforme collaborative de prévention, le guide d'orientation, l'Actu Santé... En parallèle, le CLS devra mener l'évaluation des cinq années écoulées afin d'écrire le second CLS pour une signature le 23 janvier 2024.

Pôle nautique

Une reprise des activités !

CHIFFRES CLÉS 2022

FRÉQUENTATION :

Centre aquatique Océanide
> 116 950 passages
> 1218 cours d'apprentissage à la natation pour les enfants.

Piscine ludique de L'Hermenault
> 3172 Entrées

RECETTES :
Centre Océanide :
> 405 137,47 €

Piscine ludique de L'Hermenault
> 5474,50 €

Piscines

La crise sanitaire a impacté le fonctionnement et l'activité des piscines au cours des premiers mois de 2022, mais à partir de mai et la levée du protocole sanitaire, les écoles et le public sont revenus en nombre au centre aquatique Océanide. L'été caniculaire a participé à des records de fréquentation autour du 14 juillet et du 15 août à Océanide et à la piscine ludique de L'Hermenault.

Les équipes avaient à cœur d'accueillir et d'encadrer les différents publics dans les meilleures conditions après ces dernières années compliquées. Toutes les demandes de stage d'apprentissage à la natation pour les enfants ont été honorées.

Le programme des activités a été relancé à chaque vacances scolaires avec une belle réussite et un pic de fréquentation de 571 personnes pour l'animation Halloween.

Base de loisirs de Mervent :

Plus de 19 000 visiteurs ont été accueillis sur le site en 2022.

Une fréquentation en augmentation grâce à la sortie des règles du protocole sanitaire et de l'été caniculaire.

Les réservations du gîte de groupe sont revenues au niveau de 2019, les activités aquatiques telles que le paddle et le canoë sont très prisées.

L'année 2022 marque le meilleur chiffre d'affaires avec 149 133 € (meilleure année depuis la rénovation de 2013).

La clientèle est principalement familiale et elle n'hésite pas à revenir plusieurs fois pendant son séjour pour réaliser différentes activités sur le site. 2022 marque le retour de la clientèle britannique.

Projets 2023

Le Centre aquatique Océanide fêtera ses 20 ans !

L'année 2023 marquera les 20 ans d'Océanide, les animations seront doublées aux vacances scolaires, une nouvelle activité sera proposée et d'autres surprises ! Des travaux de rénovations seront effectués ainsi que la réalisation d'une chaudière bois pour réduire les coûts de fonctionnement et accueillir la clientèle dans les meilleures conditions. Toute l'équipe Océanide sera mobilisée au service de la clientèle pour passer un agréable moment.

Nouveautés à la Base de loisirs : parcours d'orientation et matériel

Une nouvelle formule pour le parcours d'orientation en forêt et le renouvellement du matériel pour pratiquer les activités en toute sécurité.

Sports

L'étude « Parlons Sport »

UNE ANNÉE SPORTIVE MARQUÉE PAR LA REPRISE

La Communauté de Communes gère quatre salles de sports sur son territoire :

> La salle « Les 4 Vents » à Montreuil
> La salle « Les Alleneaux » à Foussais-Payré
> La salle « Bel Air » à Fontenay-le-Comte
> La salle omnisports intercommunale à l'Hermenault

L'année 2022 a été marquée par la reprise complète des activités sportives accesibles aux jeunes et aux adultes dans l'ensemble des salles de sports intercommunales.

L'étude « Parlons Sport », lancée officiellement le 9 décembre 2021, a poursuivi son avancée en 2022 avec la finalisation de la phase de diagnostic qui a permis d'aboutir à la production d'un état des lieux.

Cet état des lieux a mis en avant les besoins et les attentes des sportifs et habitants du territoire sur différents points :

> Des attentes au niveau des équipements sportifs, en particulier des besoins en rénovation de certains bâtiments.

> Des attentes de la population en particulier sur le sport pour les plus jeunes, le sport-santé (en particulier pour répondre au vieillissement de la population), et le sport en tant qu'outil de sociabilisation et de rencontre.

> Des attentes de la part des clubs et associations sportives locales, avec des besoins d'accompagnement et de soutien.

> L'état des lieux a été présenté aux élus et aux associations sportives au cours d'une réunion qui s'est tenue en avril 2022. Ce temps de rencontre a été également l'occasion d'animer des ateliers participatifs pour construire la stratégie à mener pour notre territoire sur la base du diagnostic effectué.

Suite à ce travail, une stratégie sportive du territoire et un plan d'actions ont été élaborés autour de trois axes :

1 - Des équipements et des lieux de pratiques au rendez-vous du développement sportif du territoire.

2 - Le tout public : une offre de pratique a tous les âges de la vie pour répondre à des enjeux sociétaux.

3 - Une dynamique de coopération avec les acteurs locaux pour un meilleur rayonnement du territoire.

Projets 2023

L'aboutissement du projet sportif de territoire

> L'année 2023 sera marquée par l'aboutissement de l'étude « Parlons Sport » avec le travail à mener sur **les fiches-actions.**

> Des ateliers de travail avec les acteurs du territoire seront organisés pour travailler sur les projets de fiches-actions et ainsi répondre aux attentes.

> Une présentation finale du projet sportif de territoire est prévue dans le courant du mois de septembre 2023.

Aires d'accueil des gens du voyage

Deux aires d'accueil sur le territoire

LES ÉQUIPEMENTS

La Communauté de Communes est dotée de deux équipements permettant l'accueil des gens du voyage sur son territoire :

> Une Aire d'accueil permanente disposant de 10 emplacements dotés chacun d'un bloc sanitaire.

> Une Aire de Grands passages destinée à accueillir les grands groupes (+ de 100 caravanes) durant la période estivale.

La gestion de ces deux aires a été confiée à un prestataire extérieur, la société Hacidenda, qui est chargée de l'entretien des aires et de l'accueil des voyageurs.

L'aire d'accueil permanente

Les travaux de réfection menés en 2021 (installations électriques et sanitaires des blocs, peintures extérieures, aménagements pour l'accueil des personnes à mobilité réduite...) ont permis la réouverture de l'aire en 2022.

L'aire a rouvert ses portes début mai 2022. Les premiers voyageurs ont commencé à réintégrer l'aire dans le courant de l'été. Entre le mois d'août et décembre 2022 l'aire a accueilli au total 41 personnes.

Des travaux complémentaires d'aménagement du site ont été lancés en 2022 dans le cadre du plan « France Relance » :

- Mise aux normes de l'assainissement.
- Mise en conformité du système de télégestion.
- Réfection intérieur salle commune et bureau d'accueil.

Les travaux peuvent être réalisés tout en maintenant l'aire ouverte, et donc l'accueil des voyageurs.

L'aire de grands passages

L'aire de grands passages a accueilli peu de grands groupes en 2022.

Trois stationnements étaient prévus dans le cadre de la programmation nationale des grands passages, et avaient été autorisés : un en juin et deux en juillet.

Seul le groupe prévu en juin a occupé le terrain pour une durée de 15 jours. Les deux autres groupes se sont finalement dirigés vers d'autres aires sur le littoral.

En dehors de la période estivale, un groupe familial (composés uniquement de quelques caravanes) a été exceptionnellement autorisé à stationner sur l'aire de grands passages pour une période définie.

Projets 2023

La seconde phase des travaux de l'aire permanente va se prolonger et se finaliser en 2023.

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage arrivant à échéance, des temps forts seront organisés par la Préfecture en lien avec les collectivités en vue de la réécriture d'un nouveau schéma pour la période 2023-2028.

Ce schéma s'impose aux collectivités et donnera les directives en matière d'accueil des gens du voyage pour cette période.

Aménagement du territoire

Mobilités
Habitat
Environnement
Assainissement
Ingénierie territoriale et Foncier
Système d'information géographique
Conseil numérique et France services

Vers un territoire attractif, harmonieux et plus respectueux de l'environnement

La mise en œuvre du **Plan Climat air énergie territorial (PCAET)** a permis de consolider les actions du pôle autour de projets visant à améliorer l'impact environnemental de la collectivité. Parallèlement les besoins d'accompagnement des usagers vers l'accès aux droits et aux services se font de plus en plus prégnants et la Communauté de communes s'organise pour y apporter des réponses.

Le guichet unique de l'habitat oriente les demandes de renseignements toujours aussi importantes, en termes d'amélioration de l'habitat.

La question de l'accessibilité du territoire et des mobilités internes est également au cœur des préoccupations communautaires à travers **la mise en œuvre de la compétence mobilité.** Il s'agit d'une des orientations du SCOT, document stratégique permettant le développement harmonieux du territoire, tout en veillant notamment au maintien de l'économie agricole.

Par ailleurs, l**e service assainissement** poursuit la gestion de l'ensemble des systèmes de collecte et de traitement des eaux usées avant leur rejet en milieu naturel pour garantir une qualité de l'eau toujours meilleure sur le territoire.

Mobilités

Le Pays de Fontenay-Vendée favorise les alternatives au « tout-voiture »

Fontélys
93 000 passagers sur les lignes 1 et 2 en 2022.
Sensibilisation aux alternatives à la voiture individuelle en partenariat avec Aléop, la SNCF et Sovetours lors de la rentrée du transport public et la fête du vélo et des écomobilités en septembre 2022

Plateforme locale de covoiturage
200 inscrits
14 entreprises sensibilisées au covoiturage lors d'un rdv individuel.
Animations covoiturage en direction des salariés dans 3 entreprises : la Communauté de communes, Hyper U et Webhelp.
7 temps forts à destination du grand public et des salariés : animations dans les galeries commerciales, sur le marché, pendant la semaine des mobilités et interventions auprès du Club des entreprises, de Fontenay Action et lors du Salon Effervescence.

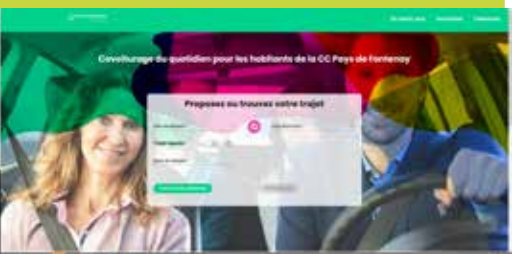

Des actions en faveur de la halte ferroviaire « Fontenay-Velluire »

Avec la prise de compétence Organisation des mobilités, la Communauté de communes a engagé des réflexions autour du maintien et du développement de l'accessibilité du territoire avec notamment la demande de réouverture d'une halte ferroviaire « Fontenay-Velluire » en participant à l'étude de mobilité sur l'axe ferroviaire La Rochelle – La-Roche-sur-Yon.

L'amélioration du service Fontelys

La gestion du transport urbain de Fontenay-le-Comte, Fontélys, a été confiée le 10 juillet 2022 à Sovetours pour 5 ans pour un montant de 294 705,33 €, pris en charge par la ville de Fontenay-le-Comte dans le cadre de son attribution de compensation. Des modifications ont été apportées au service pour mieux répondre à la demande (nouvelles dessertes, nouveaux horaires, application d'information en temps réel PYSAE)

Développer le covoiturage

Pour concentrer l'offre et la demande en covoiturage, le Pays de Fontenay-Vendée a lancé sa plateforme locale en faveur des déplacements domicile-travail : www.covoiturage.fontenayvendee.fr avec l'opérateur Mobicoop.

Le développement de cet outil personnalisé a été le support d'une communication en direction des entreprises locales et leurs salariés. Des ateliers de sensibilisation des salariés ont été déployés en direction des salariés et du grand public.

Favoriser l'usage du vélo

Le lancement du schéma directeur cyclable en septembre 2022 vise à faciliter et développer la pratique du vélo sur le territoire.

Projets 2023

Animer les mobilités : covoiturage, halte ferroviaire et schéma vélo

> **Poursuite de la communication en faveur du développement du covoiturage** avec le déploiement des incitations financières du plan national de covoiturage et de la Région des Pays de la Loire
> **Verdissement de 50 % de la flotte de bus du réseau Fontélys** avec la mise en service d'un bus GNV en remplacement d'un bus diesel.
> **Finalisation de l'étude de faisabilité de la réouverture des haltes ferroviaires** sur la ligne La Roche-sur-Yon – La Rochelle, dont celle de Fontenay-Velluire.
> **Étude de faisabilité d'une maison des mobilités.**
> **Finalisation du schéma directeur vélo** et engagement de la création de nouvelles continuités cyclables.

Habitat

Une montée en puissance du Guichet unique de l'Habitat

INFORMER LES ACTEURS ET ACCOMPAGNER LES PROJETS IMMOBILIERS

Le 1er janvier 2023, la ville de Fontenay-le-Comte lance le **« Permis de Louer »** en lien avec la Communauté de communes.

Une 1ère réunion d'information auprès des professionnels de l'immobilier et des habitants concernés a été organisée à l'été 2022.

PREMIÈRE PIERRE SQUARE SAINT-MICHEL

En décembre 2022, la Communauté de communes a été invitée à la pose de la 1ère pierre du projet Square st Michel à Fontenay-le-Comte. Ce projet porté par l'association Soliha et l'Adapei Aria a pour objectif la création de 14 logements abordables en plein cœur du centre-ville.

Coût opération : 1 922 000 € TTC avec notamment des financements de la Communauté de communes et de la ville de Fontenay-le-Comte. La livraison des logements est prévue pour le 2e trimestre 2024.

Zéro logement vacant

Grâce à la mise à disposition de l'outil « Zéro logement vacant » nous avons pu concrétiser la mise en place d'un observatoire de la vacance.

Les données ont pu être fiabilisées grâce à un travail de repérage terrain effectué sur le centre-ville de Fontenay-le-Comte.

Une première campagne de courrier a été adressée aux propriétaires de logements vacants sur ce secteur.

Une cinquantaine de propriétaires ont été contactés par courrier.

Les résultats de l'enquête : 24 % de retour ; 29 propriétaires n'ont pas souhaité répondre à l'enquête

Des secteurs géographiques sont priorisés pour la lutte contre la vacance : le secteur de la rue des Loges et de la rue Gaston Guillemet.

Une seconde campagne courrier sera lancée début 2023 sur les communes rurales. Pour cela, les référents Opah et les mairies ont été mis à contribution afin d'actualiser la liste de logements vacants sur leur commune.

Un guichet de l'Habitat labellisé « France renov »

Durant toute l'année 2022, la Communauté de communes a pu renseigner et orienter plus de 600 personnes grâce à une communication nationale relayant vers les espaces France Renov des territoires et par la fourniture d'un kit de communication dédiée.

Projets 2023

Le lien emploi et logement

Afin de faire face à de nombreuses demandes d'investisseurs immobiliers et à la tension du parc locatif, le territoire travaille à une meilleure mise en relation des biens en vente et des investisseurs.

Pour promouvoir les actions en faveur de la remise sur le marché de biens vacants, des supports de communication vidéo ont été réalisés. De plus le Comité régional de l'Emploi de la Formation professionnelle (Clefop) travaille avec les EPCI du sud Vendée pour que soient portés différents évènements à l'attention des investisseurs du territoire.

Bilan à mi-parcours du Programme local de l'Habitat

Un bilan des trois 1ères années de mise en œuvre du PLH 2020-2026 sera lancé afin de dresser les premiers résultats de la politique communautaire en matière d'habitat.

Environnement

Le plan climat approuvé, en action pour la transition écologique

LE RETOUR DE LA FÊTE DU VÉLO EN 2022

Toute une semaine d'animations autour du vélo et de l'écomobilité a eu lieu du 16 au 24 septembre.

D'abord, sur le marché de Fontenay-le-Comte pour faire découvrir l'offre de transport en commun, puis un ciné-débat en soirée autour du vélo.

La fête s'est terminée par un temps fort le samedi après-midi avec de nombreux stands pour réparer son vélo (avec l'Oddas et Emmaüs), connaitre les itinéraires cyclables et les bonnes pratiques à vélo, acheter son vélo auprès d'un vélociste partenaire, s'amuser autour du manège musculaire !

Transition énergétique

La société « Énergie en Pays de Fontenay-Vendée » a été créée par la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée avec Vendée Énergie, afin afin de financer des projets d'énergies renouvelables à hauteur d'1 million d'euros par an. L'étude des premiers projets a débuté.

Dans l'objectif de faire émerger un projet de méthanisation sur le territoire, des réunions et visites d'unités ont été réalisées, suivies par la réalisation d'une étude de faisabilité.

Les communes du territoire ont été accompagnées par le Sydev pour prioriser leurs actions en faveur de la transition énergétique.

Les élus ont réalisé une charte intercommunale visant à maîtriser le développement des parcs éoliens en tenant compte des enjeux énergétiques et paysagers.

Biodiversité : opération plantation

Dans l'objectif de créer un maillage de haies utiles à l'agriculture, au paysage et à la biodiversité, environ 2500 mètres linéaires de haies ont été plantés, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et 9 agriculteurs volontaires du territoire.

Avec les enfants des écoles de Petosse et St-Michel-le-Cloucq de nombreux arbres et arbustes ont été plantés dans la cour.

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

La mise en œuvre de la Gemapi est déléguée au Syndicat mixte Vendée Sèvre Autise et au Syndicat mixte Bassin du Lay. Le service a participé au suivi des Programmes d'actions de prévention des Inondations, ainsi qu'au suivi des contrats Eau, dont l'objectif est d'améliorer la qualité des cours d'eau du territoire.

Projets 2023

Poursuivre la mise en œuvre des actions

En 2023, de nouvelles actions en faveur de la transition sont prévues :

> **Économies d'énergies :** accompagner les entreprises et les copropriétés pour réduire les consommations énergétiques.
> **Énergie renouvelable :** continuer à accompagner le projet méthanisation, accompagner les ménages dans leur projet photovoltaïque.
> Travailler à l'émergence d'un **Projet alimentaire territorial (PAT).**
> **Sensibilisation au changement climatique** : mener une action culturelle à propos du climat en partenariat avec les bibliothèques.

Assainissement

Améliorer la qualité des eaux : tous concernés

L'AMÉLIORATION DES SYSTÈMES D'ASSAINISEMENT CONTINUE

- Fin de la mise en séparatif de 2km de réseau ZAE route de Niort à Fontenay-le-Comte pour réduire le déversement des eaux usées vers la nature
- Extension de la station de Velluire pour un meilleur traitement
- Changement de la bâche de la lagune de Marsais-Sainte-Radégonde pour une meilleure étanchéité
- Phases 3/4 de l'étude diagnostique pour une meilleure gestion du patrimoine
- Étude pour la réhabilitation de la station de traitement de Foussais-Payré
- Étude pour la réhabilitation des réseaux et branchements rues Blossac et République à Fontenay-le-Comte

À la reconquête de la bonne qualité des eaux :

Des actions nationales sont menées pour atteindre le bon état écologique des eaux fixé par la réglementation. Les eaux de surface et les nappes sont affectées par des pollutions ponctuelles ou diffuses liées aux usages industriels, agricoles ou domestiques.

Sur notre territoire, les systèmes assainissement sont en cours de diagnostic. Le Schéma directeur intercommunal ainsi établi identifiera les priorités d'amélioration de nos installations pour une gestion patrimoniale optimisée.

La qualité de l'eau est un sujet qui nous concerne tous. L'assainissement collectif et non collectif œuvrent pour le bon fonctionnement des installations de traitement des eaux usées pour préserver les milieux naturels.

En 2022, 30 000 € ont été versés par la Communauté de communes pour aider à la mise en conformité de 15 installations d'assainissement non collectif ; 748 ont été contrôlées et 36,5% sont conformes : les actions coercitives se poursuivent pour lutter contre les pollutions directes.

En assainissement collectif, un objectif de tarif unique pour la redevance dans toutes les communes a été initié au 1er janvier 2022.

A également débuté une campagne de mesure des micropolluants dans les effluents et les boues de la station de traitement des eaux usées de Fontenay-le-Comte. Accompagné par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, l'EPCI adhère au réseau d'échange micropolluants au service des collectivités.

Projets 2023

Assainissement collectif

> Restitution finale du Schéma Directeur Assainissement.
> Consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement des rues Blossac et République à Fontenay-Le-Comte.
> Passation d'un nouveau contrat de concession pour 10 communes.

Assainissement non collectif

> Poursuite de la procédure de pénalité financière pour les achats immobiliers d'un an non-conformes.
> Échelonnement de la redevance : 2e facturation à 30 € pour les usagers concernés.
> Formation sur les contrôles de branchements collectifs.

Ingénierie territoriale et Foncier

S'organiser ensemble pour garantir un développement des 25 communes du territoire

DIAGNOSTIC DU FONCIER AGRICOLE COMMUNAUTAIRE

Pour élaborer sa stratégie foncière, le Pays de Fontenay-Vendée a entamé un état des lieux et un historique du foncier agricole communautaire et de son occupation. Cette étude se base sur le recueil, auprès des exploitants concernés, des impacts sur les exploitations générés par les projets économiques, les compensations ou confortations de foncier. Les pertes subies, liées au développement du territoire, sont compensées via des attributions, des échanges parcellaires et/ou des indemnités. Une vision globale et concertée avec la profession agricole des exploitations impactées va permettre une réponse adaptée et cohérente pour concilier le maintien de l'agriculture locale et le développement local.

Le Schéma de cohérence territoriale du sud-est Vendée (SCoT) est opposable depuis le 18 juillet 2021.

Outil de mise en œuvre d'une planification stratégique à l'échelle intercommunautaire, il arrête les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire, et notamment des objectifs relatifs à la gestion économe des espaces.

Mise en œuvre du Zéro artificialisation nette

En 2022, la Communauté de Communes a anticipé la mise en œuvre opérationnelle de ces objectifs. Les échanges menés avec chaque commune fin 2021 ont été poursuivis pour approfondir la notion d'enveloppes urbaines et aboutir à un accord de répartition théorique du potentiel du foncier en extension à vocation résidentielle, prévu au SCoT.

L'objectif est de garantir le développement des communes du territoire, le SCoT prévoyant une enveloppe unique pour les 24 communes rurales du Pays Fontenay-Vendée.

L'exercice ouvre le débat à l'échelle intercommunale sur ces thématiques liées à l'aménagement du territoire, à la consommation de l'espace et à la mise en œuvre du Zéro artificialisation nette.

Une réflexion est également menée à ce sujet à l'échelle des interSCOT départemental et régional et à celle du Pôle métropolitain centre Atlantique.

Projets 2023

Concilier le développement du territoire et la préservation de l'agriculture

Lancer la réflexion sur le **Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)** avec le recrutement d'un chargé de mission PLUI.

Élaborer l'inventaire des ZAE instauré par la loi climat et résilience : outil de connaissance des zones et de leur potentiel d'optimisation.

Système d'information géographique

Le Projet PCRS se poursuit

LE SIG INTERCOMMUNAL, C'EST :

> **GEO Cadastre** : un outil à destination de tous les agents, secrétaires, élus qui permet de visualiser le cadastre, les documents d'urbanisme mais aussi tous les réseaux de son territoire. Il est utilisé quotidiennement par 80 personnes, c'est le cœur historique du SIG.

> **GEO Tourisme** : un outil sur 3 communautés de communes qui recense tous les circuits pédestre, cyclo et équestre.

> **GEO Habitat** : un outil spécifique dédié au suivi des dossiers du guichet unique de l'habitat et du permis de louer.

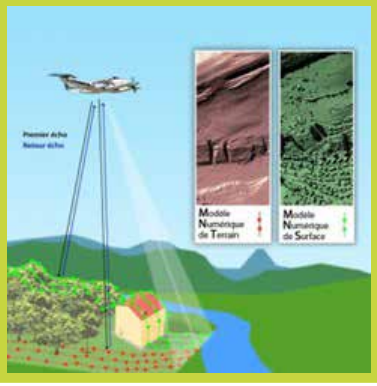

En 2022, le Plan de corps de rue simplifié (PCRS) a été complété par une image aérienne très précise. Elle permet ainsi de repérer les détails de la voirie (bouche à clé, regard, etc) et va venir compléter le PCRS Vecteur obtenu en 2021 par roulage.

Ces travaux sont financés par la Communauté de communes mais également par un ensemble d'acteurs privés (Enedis) et publics (Département, Vendée Eau, Sydev, et les autres EPCI vendéens) au sein d'un groupement de commande chapeauté par GéoVendée.

Un PCRS pour chaque commune d'ici 2026

Ce projet s'inscrit dans une obligation qui nous est donnée par l'État depuis 2012 et la réforme anti endommagement des réseaux.

Les communes doivent s'équiper d'un PCRS pour 2026. Sur ce référentiel doit figurer l'ensemble des réseaux souterrains et aériens, ainsi que tous les détails de la voirie avec une précision de 5 cm à gauche, à droite et en hauteur. Cette précision est utile dans le cas de travaux de voirie notamment à proximité de réseaux dangereux comme le gaz.

Cette image est complétée par différents relevés techniques comme une image infra-rouge pour faciliter l'étude de la végétation, un Modèle numérique de surface et de terrain pour permettre l'étude des surfaces et des hauteurs. Ces derniers relevés permettront d'affiner les études sur l'eau et le PPRI à venir sur la rivière Vendée.

Enfin, un jumeau numérique du territoire pourra y être ajouté. Il s'agit d'un modèle informatique de chaque commune avec les bâtiments qui apparaitront en 3D, pour permettre de voir les futurs aménagements, une communication touristique, la réalisation d'un cadastre solaire...

Projets 2023

De nouveaux outils pour de nouveaux besoins

> **GEO ANC et AC :** un outil spécifique à l'assainissement collectif et non collectif pour une bonne connaissance du patrimoine et des installations.

> **GEO Espaces verts :** il va référencer et caractériser tous les espaces verts dans le but de leur gestion différenciée. Si dans un 1er temps il sera développé pour les usages de la ville de Fontenay-le-Comte, à terme il pourrait servir à toutes les communes du territoire.

> **GEO Économie :** un outil qui vise à accompagner l'Agence d'attractivité et devra rayonner sur les 3 EPCI du Sud-Vendée.

Conseil numérique et France services

Favoriser l'accès aux droits en répondant aux besoins d'accompagnement numérique

Activité des Conseillers numériques depuis juin 2022

- Ateliers collectifs à Pissotte, Le Langon, Auchay-sur-Vendée, Saint-Martin-de-Fraigneau, Foussais-Payré, Bourneau, L'Hermenault.

- Prêts de matériels informatiques reconditionnés pendant les ateliers.

- Pour le conseiller de la Communauté de Communes :

121 rendez-vous, 16 ateliers pour la prise en main d'une tablette et d'un ordinateur.

77 personnes accompagnées.

Fréquentation 2022 de France services Fontenay-le-Comte

2955 accompagnements, soit 12,63 par jour : 82 % en présentiel (39 % sur RDV / 43 % en visite spontanée) et 18% par téléphone.

Principaux accompagnements : immatriculation de véhicules, Pré-demande de titre d'identité et de voyage et retraite.

La dématérialisation des services publics met en difficulté certains usagers face à l'accès aux droits. Des services gratuits et ouverts à tous sont développés sur le territoire : les espaces France services et les conseillers numériques.

Les espaces France services

Pour répondre au fort besoin d'accompagnement, la Communauté de communes, les communes et la Préfecture ont soutenu l'ouverture d'une première France services en octobre 2021 dans le quartier des Moulins Liot à Fontenay-le-Comte et d'une seconde France Services multisites dans chaque pôle de proximité.

Deux agents y accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives en ligne à Fontenay-le-Comte, L'Orbrie, Foussais-Payré, Pouillé, Auchay-sur-Vendée et Les Velluire-sur-Vendée.

Des permanences sont également organisées dans les locaux de France services Fontenay-le-Comte : Caf, MSA, France victimes, Notaires, Carsat, CIDFF, conciliateur de justice.

Les conseillers numériques

En 2022, trois conseillers numériques sillonnent le territoire à la rencontre des habitants en besoin d'accompagnements vers plus d'autonomie avec l'outil numérique : ils proposent des rendez-vous individuels, des ateliers thématiques collectifs et des animations. Le conseiller numérique de la communauté de communes propose également un accompagnement au dépôt des dossiers de subventions Ma prime rénov' pour la rénovation énergétique de logements.

Projets 2023

L'accompagnement du numérique se déploie sur notre territoire

> Déploiement de la France services multisites dans 5 communes du Pays de Fontenay-Vendée.

> Développement d'un point justice à Fontenay-le-Comte.

Projets du conseiller numérique :

> **Aides aux démarches administratives** pour l'Assurance Retraite et aux bases de la bureautique pour plusieurs agents communautaires et communaux.

> **Ateliers ouverts « Cafés numériques »** dans les bibliothèques.

> **Reprise des ateliers d'initiations** (ordinateurs, tablettes, smartphones).

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

France services

Liberté
Égalité
Fraternité

Rendez-vous
dans vos 6
France services
Pays de Fontenay-Vendée

msa santé famille retraite services

ODDAS
Office De Développement Associatif et Social

Pays de Fontenay-Vendée
www.fontenayvendee.fr

Infrastructure et réseaux

Travaux et bâtiments
Service technique
Informatique et Prévention-Sécurité

Travaux et Bâtiments*

Une équipe expérimentée sachant conduire des opérations complexes

PÔLE INTERCOMMUNAL CULTURE ET JEUNESSE

L'équipe d'architecture, retenue en 2022, se met au travail pour assurer la restauration de ce bel édifice qui débutera au printemps 2023.

Le projet à terme accueillera les locaux de l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse, ainsi qu'un accueil de loisirs sans hébergement de 62 places et le forum jeunes.

Maîtrise d'œuvre :

> QUERE-JOUAN architectes et URBANMAKERS

Surface totale du projet :

> 3 600m² bâti

> 5 500m² extérieurs

Missions principales :

> Travaux neufs bâtiments :

- Assistance au service pilote ou chef de projet.
- Passation en collaboration avec les services Finances et Marchés publics et suivi de l'exécution technique des marchés.

> Entretien du patrimoine bâti :

- Travaux de propriétaire et travaux d'entretien.
- Conduite et maintenance des installations techniques.

Temps forts de 2022

> Sélection du Maître d'oeuvre et lancement des études pour l'opération Pôle Intercommunal Culture et Jeunesse.

> Lancement des travaux de la Maison de Santé de L'Hermenault.

> Karting électrique : travaux de ventilation de la halle.

> Hôtel entreprises : travaux de reconstruction de la cellule n°5.

> Piscine Océanide : étude chaufferie bois.

> Aire d'accueil des gens du voyage : réhabilitation des blocs sanitaires, aménagements.

> Base de loisirs de Mervent : réfection de la couverture.

> CET : travaux de pose des revêtements de sols, peintures, électricité, réfection des faux-plafonds et isolation, digicodes.

Projets 2023

Une conduite des opérations maitrisée

> Finalisation des études et démarrage des **travaux du Pôle intercommunal Culture et Jeunesse (PICJ)**
> Livraison de l'extension de la **Maison de Santé de L'Hermenault.**
> **Piscine Océanide : étude et travaux chaufferie bois.**
> **Diagnostics énergétiques** de tous les bâtiments communautaires.
> **Centre des Entreprises Tertiaires** : Faux-plafonds et isolation bureaux, travaux de pose des revêtements de sols couloirs et sanitaires, électricité.
> Photovoltaïque sur le Kart center.

Coût global de ces opérations pour 2023 estimé à environ 13 000 000 € TTC

* Service mutualisé avec la Ville de Fontenay-le-Comte : dans ce rapport d'activités, seules les actions concernant la Communauté de communes sont retranscrites.

Service technique

Entretien des espaces extérieurs et du patrimoine bâti

Missions principales

> Maintenance et entretien du patrimoine sur 38 bâtiments communautaires.

> Entretien des espaces verts et ZAE communautaires.

> Entretien des abords des voies communales et des voies départementales en agglomération.

> Prestations de broyage d'espaces verts au profit des communes.

> Préparations de salles (réunions, conférences, etc...)

> Gestion du parc véhicules de services.

Investissements

> 1 véhicule utilitaire Rami (GNV)
> 1 véhicule utilitaire ST (GNV)

Entretien du patrimoine bâti

L'équipe technique qui travaille en lien direct avec le Bureau d'études bâtiment, est intervenue sur les bâtiments communautaires pour réaliser et solutionner 351 demandes d'interventions générées par les agents occupants les locaux.

Chantier de création réalisé au cours de l'année

Aménagement extérieur à la maison des internes sur le site de l'ancien Viète. Mise en place d'une terrasse en gazon synthétique de 30 m2 et mise en place de claustra en périphérie.

Entretien Accoroutiste

Le service est intervenu en régie sur 13 communes pour le fauchage, lamier et débroussaillage ainsi qu'en prestation de services sur dix communes.

Le service a également été sollicité 37 heures sur demande des communes dans le cadre de la prestation « Hors voirie ».

De plus, le service Accoroutiste est intervenu 10 jours pour l'ONF dans le cadre de la convention cadre pour l'accueil du public en forêt domaniale de Mervent-Vouvant.

.

Projets 2023

Investir dans le matériel pour développer les usages

INVESTISSEMENTS :

Achats matériels pour entretien des espaces verts et des ZAE :

- 1 débrousailleuse

- 1 broyeur

Prévention-Sécurité*

La fin d'une pandémie, un service actif

FORMATIONS ET HABILITATIONS

94 certificats de formation délivrés suite aux formations de secourisme, gestes et postures ou extincteur.

PROJETS 2023

> Mise à jour document unique.

> Lancement groupement de commandes (7 lots).

> Accompagnement des communes sur les plans communaux de sauvegarde.

> Démarrage du plan intercommunal de sauvegarde.

Contrer la pandémie

Le Centre De Vaccination (CDV), ouvert le 18 janvier 2021, a fermé ses portes le 12 mars 2022. Au cours de ces 59 semaines d'ouvertures (6 jours sur 7), 96 000 doses ont été injectées grâce à la participation de près de 250 intervenants (agents, professionnels de santé, membres de la Protection Civile) pour un coût final approchant les 384 000 € (entièrement pris en charge par l'ARS). En parallèle du CDV et des missions du quotidien, le service assurait également la gestion des cas contacts et positifs. En 2022, 232 personnes ont été recensées cas contacts (dans le cadre professionnel ou non) et 93 positives (5,38 % de l'effectif chaque mois). Il y avait donc en moyenne 2,5 cas contacts par agent atteint. Un chiffre maintenu bas du fait des moyens mis en œuvre (masques, gel hydroalcoolique, séparations transparentes, désinfectant de surface, télétravail, etc.) et de l'effort produit par chacun des agents.

Les usagers en sécurité

Pour pallier au retard accumulé, suite à l'ajout des missions liées à la pandémie, les commissions de sécurité se sont succédées pour permettre aux établissements de poursuivre l'accueil du public dans des conditions de sécurité optimales.

Informatique*

Déploiement du matériel et des connexions

QUELQUES CHIFFRES EN 2022

>Assistance :
569 « tickets GESTSUP »
>Budget d'investissement réalisé :
212 487,79 €
> Budget de fonctionnement réalisé :
316 248,60 €
> Antispam :
638 141 courriels traités
10 871 infectés
53 454 spam
> Utilisation des copieurs :
640 262 pages
76 % sont des impressions,
24 % des copies
94 648 pages numérisées
51 % sont en couleur

Mobilité des agents

> Achats de 30 PC portables.
> Achat de 10 téléphones mobiles.
> Travail en VPN (accès au réseau de la CCPFV à distance).
> Déploiement de bornes wifi avec mutualisation du réseau « Fontenay_visiteurs » et « Fontenay_Private » dans les bâtiments Ville et ComCom.

Évènements marquants 2022

> Installation du PRA/PCA avec montée en gamme des pare-feux.
> Migration de Oxalis en mode SaaS.
> Dernières migrations des logiciels vers Berger-Levrault.
> Début des initiations à l'outil Teams.
> Campagnes anti-phishing.

Perspectives 2023

> Mutualisation de la téléphonie fixe et mobile avec la Ville.
> Convention pour la mutualisation des achats de matériels informatiques avec la Ville et le Service Affaires scolaires.
> Externalisation de CIRIL.

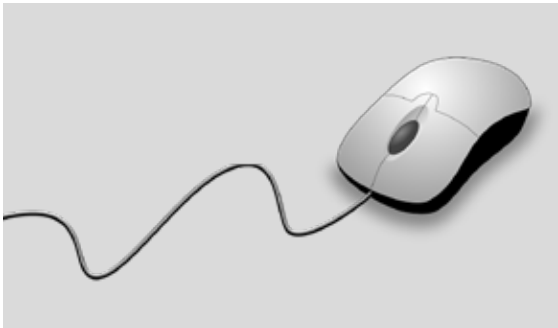

* Service mutualisé avec la Ville de Fontenay-le-Comte : dans ce rapport d'activités, seules les actions concernant la Communauté de communes sont retranscrites.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY-VENDÉE
16 rue de l'Innovation • BP 20359
85206 FONTENAY-LE-COMTE Cedex Vendée / Pays de la Loire
Tél. 02 28 13 07 07 • accueil@fontenayvendee.fr
www.fontenayvendee.fr

Pays de Fontenay-Vendée

Publication Pays de Fontenay-Vendée © 2023
Crédits photos : Communauté de communes, Office de tourisme, Centre aquatique océanide, Adobe stock, Freepik